




Covid-19

■

CRISE DE LA COVID-19 et territoires bretons

■ Note n°1 - décembre 2020



La crise de la Covid-19 constitue une période inédite. La situation sanitaire, comme ses effets économiques et sociaux, sont brutaux et marqués par l'incertitude. Il en va de même de leurs impacts sur les territoires. Tous ne sont pas touchés de la même façon en raison de la diffusion du virus, de la structure de leur économie...

Pour mesurer les effets de cette crise et les disparités infrarégionales la Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne a décidé de publier régulièrement des notes d'analyse de l'évolution des territoires bretons durant la crise. Cette note n°1 s'attache à décrire les évolutions de l'emploi et du marché du travail dans les zones d'emploi bretonnes.

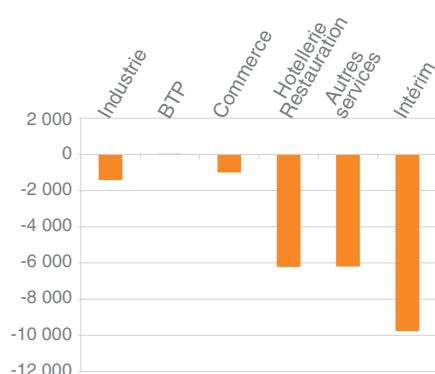
Elle est complétée par une publication en ligne de tableaux de bord sur le site Datagences Bretagne qui permettront de suivre et d'analyser sur la durée les effets de la crise en Bretagne et dans ses différents territoires.

Cette note n°1 s'attache à décrire ses conséquences sur l'emploi et le marché du travail.

AU 1^{ER} SEMESTRE 2020, UN CHOC IMPORTANT SUR LES TERRITOIRES BRETONS

Au cours du 1^{er} semestre 2020, avec la crise sanitaire et le confinement, la Bretagne, comme l'ensemble du territoire national, a subi un choc économique important. L'emploi salarié du secteur privé (en données CVS) a diminué de 2,9 % soit une perte de 24 563 emplois au cours des 6 premiers mois de l'année. La rupture est nette par rapport au 2nd semestre 2019 au cours duquel l'économie bretonne suivait une tendance positive avec une croissance de l'emploi salarié privé de +0,9 %. Cette rupture touche, à des degrés divers, tous les secteurs d'activités.

Évolution de l'emploi salarié CVS entre décembre 2019 et juin 2020 (5 secteurs d'activités et intérim)

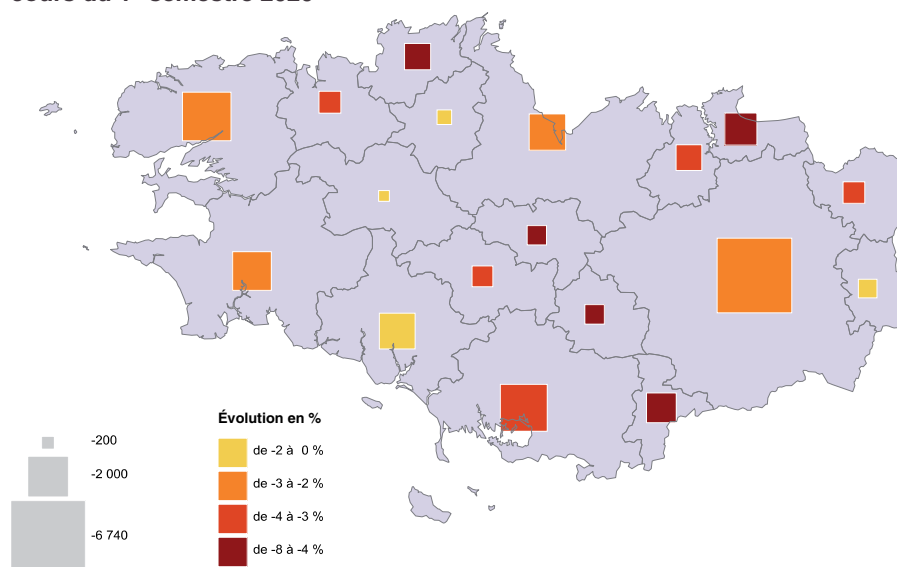


Sources : Urssaf – Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne

NB : La correction des variations saisonnières (et donc les données emploi présentées en CVS) permet de comparer les valeurs de l'emploi d'un trimestre à l'autre. En données brutes, on ne peut comparer l'emploi que par rapport à celui du même mois de l'année précédente (en glissement annuel).

L'intérim représente à lui seul 40 % des pertes d'emplois enregistrées en Bretagne.

Évolution des emplois CVS au cours du 1^{er} semestre 2020



Avec une baisse de 22 % de ses effectifs au cours du 1^{er} semestre 2020 (en CVS), l'intérim représente à lui seul 40 % des pertes d'emplois enregistrées en Bretagne. Part d'autant plus impressionnante qu'il ne pèse que 4 % des emplois en début de période. L'hôtellerie-restauration est également fortement touchée (-12 %). En revanche, les secteurs de l'industrie et autres services enregistrent des baisses limitées en pourcentage. L'effet volume est toutefois important pour les autres services compte tenu de leur poids dans l'économie. À noter que seul l'emploi dans le BTP est resté stable sur le semestre.

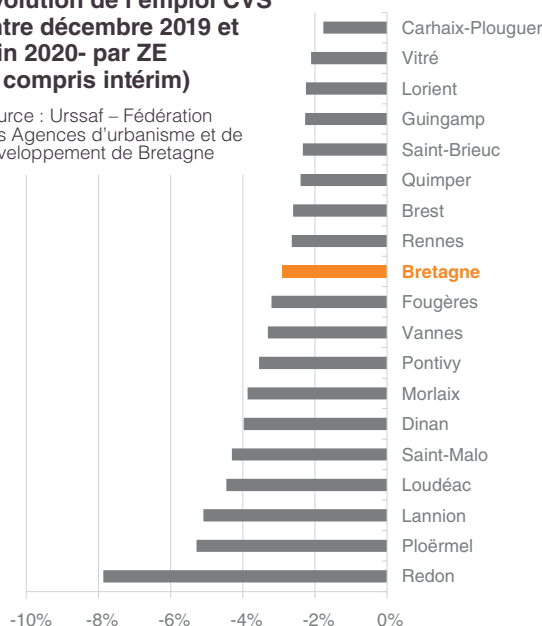
À l'échelle des zones d'emploi bretonnes, les évolutions de l'emploi salarié au cours du 1^{er} semestre 2020 vont de -1,8 % (ZE de Carhaix-Plouguerv) à -7,9 % (ZE de Redon).

Cinq zones d'emploi enregistrent des baisses qui dépassent 4 % : Saint-Malo, Loudéac, Lannion, Ploërmel et Redon.

Hors intérim, la hiérarchie des impacts sur les territoires évolue et la zone d'emploi de Redon est beaucoup moins affectée (-0,7 % seulement). C'est la zone de Lannion qui est la plus impactée (-4,8 %).

Évolution de l'emploi CVS entre décembre 2019 et juin 2020- par ZE (y compris intérim)

Source : Urssaf – Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne



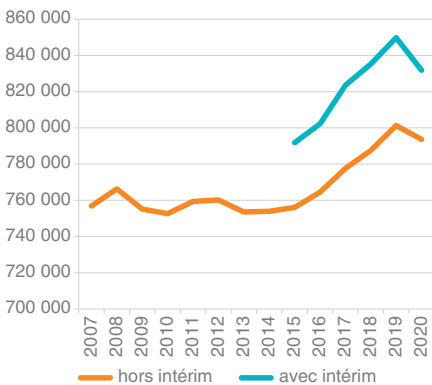
EN UN AN, DE JUIN 2019 À JUIN 2020, UNE BAISSSE DE 2,1 % DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ EN BRETAGNE

En prenant davantage de recul, et en examinant la situation de juin 2020 par rapport à celle constatée un an auparavant (soit en glissement annuel en données brutes), on observe également une rupture dans l'évolution de l'emploi salarié privé en Bretagne : baisse de -2,1 % entre juin 2019 et juin 2020 soit une perte de 17 924 emplois en un an. Cette diminution intervient après 4 années de hausse continue de l'emploi (2015-2019).

La baisse de l'emploi est sensiblement plus limitée que celle de l'activité (au niveau national, la baisse du PIB prévu est de -9 % pour 2020). Cette résistance de l'emploi a été permise par le dispositif massif d'activité partielle mis en place par l'État. Pour autant, les embauches se sont tout de même nettement raréfiées. En Bretagne au 2nd trimestre 2020, la baisse est de -42 % pour les CDI et -29 % pour les CDD d'un mois et plus par rapport au 2^e trimestre 2019.

Hors intérim, la baisse en glissement annuel est moins forte : -1% soit une perte nette de 7 625 emplois. Cette baisse s'avère toutefois moins aigüe en Bretagne qu'au niveau national (-1,6 %). Depuis 2007, il s'agit de la 4^e période de baisse de l'emploi (2008, 2009, 2013 et 2020) et du second recul le plus important après celui de la crise de 2009 (-1,5 %). Il est toutefois possible qu'il s'amplifie d'ici la fin de l'année (-3 % prévu fin 2020 au niveau national).

Nombre d'emplois salariés secteur privé (avec et sans intérim) au 2^e trimestre



Sources : Urssaf et DARES pour l'intérim Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne

Sur la même période, l'intérim subit une baisse beaucoup plus forte : -21 % en Bretagne selon la Direccte. Les pertes d'emplois sont de 10 299, soit un nombre de personnes concernées supérieur à celui de l'ensemble des autres types de contrats.

La masse salariale versée directement au cours du 1^{er} semestre par les entreprises a diminué de 7,1 % en un an en Bretagne. Le nombre d'établissements employeurs s'est, quant à lui, réduit de 1,7 % (source Urssaf).

UNE FORTE BAISSSE DANS L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Sur 10 secteurs d'activités, 6 connaissent une diminution de l'emploi (10 163 en pertes cumulées). Le secteur de l'hôtellerie-restauration, très impacté par le confinement, enregistre une forte baisse (-10 %). Il représente à lui seul 55 % des pertes d'emplois hors intérim. L'analyse des prochaines données permettra de vérifier si la saison touristique, plutôt favorable en Bretagne, a permis d'atténuer cette évolution négative. Le secteur des autres services (-2,1 %) est le second le plus touché. Il est par ailleurs à noter que les industries alimentaires et les autres industries résistent bien en Bretagne avec des pertes d'emplois limitées entre juin 2019 et juin 2020. Celles-ci sont partiellement compensées par les hausses intervenues dans 4 secteurs, notamment dans le BTP et l'ingénierie-conseil.

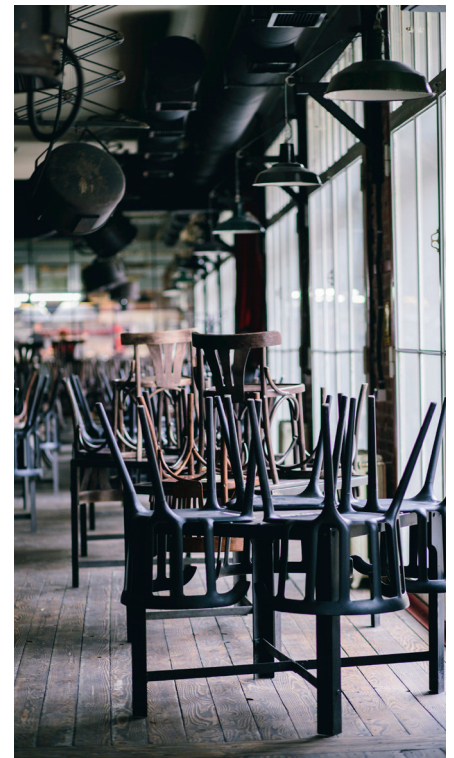
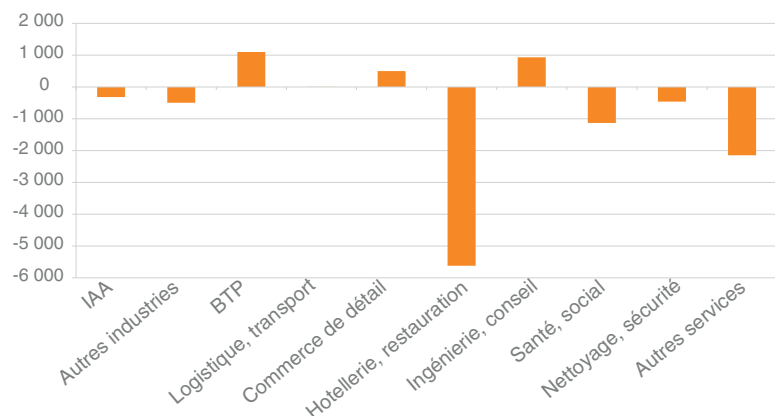


Photo : © Iryna-AdobeStock

Évolution de l'emploi salarié privé en Bretagne Juin 2019 à juin 2020



Sources : Urssaf- Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne

NB : le secteur logistique-transport est en hausse mais de manière très faible (+4 emplois). C'est pourquoi la variation n'apparaît pas sur le graphique.

DE JUIN 2019 À JUIN 2020, DES IMPACTS TRÈS DIFFÉRENTS SUR L'EMPLOI SELON LES TERRITOIRES

Parmi les 18 zones d'emploi (anciens contours 2010), les évolutions annuelles de l'emploi salarié privé vont de -10 % (ZE Redon) à -0,5 % (ZE Guingamp). Les 3 zones d'emploi les moins touchées sont celles de Guingamp, Loudéac et Lorient (de -0,5 % à -1,1 %). A l'opposé, les baisses les plus fortes (au-delà de -4 %) affectent 4 zones d'emploi : Redon, Ploërmel, Lannion et Dinan. Elles s'expliquent notamment par des contractions plus importantes de l'emploi dans l'intérim ou dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et des autres services.

Intérim : des baisses supérieures à 25 % dans 6 zones d'emploi

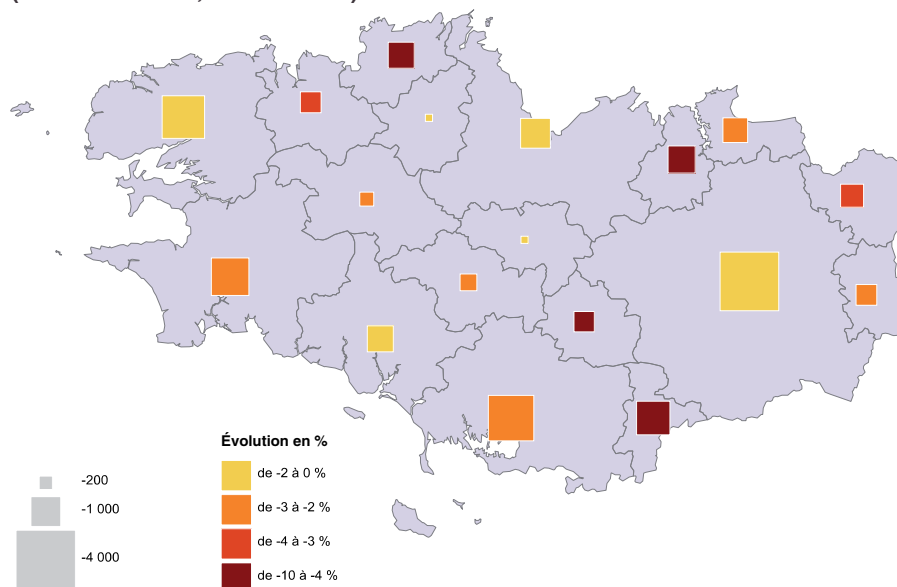
L'intérim représente à lui seul 57 % des pertes d'emplois constatées en un an en Bretagne : -21% entre juin 2019 et juin 2020. Pour 6 zones d'emploi, cette diminution dépasse 25 % : Brest, Ploërmel, Morlaix, Rennes, Fougères et Redon. Pour ces 2 dernières zones, la baisse est particulièrement forte : -47% pour Fougères et -70 % pour Redon.

En volume, les plus impactées par les pertes d'emplois en intérim sont les ZE de Rennes, Redon et Brest.

À l'opposé, les zones de Quimper, Carhaix-Plouguer, Guingamp et Loudéac sont relativement épargnées par la baisse des effectifs intérimaires.

Les baisses les plus fortes affectent 4 zones d'emploi : Redon, Ploërmel, Lannion et Dinan

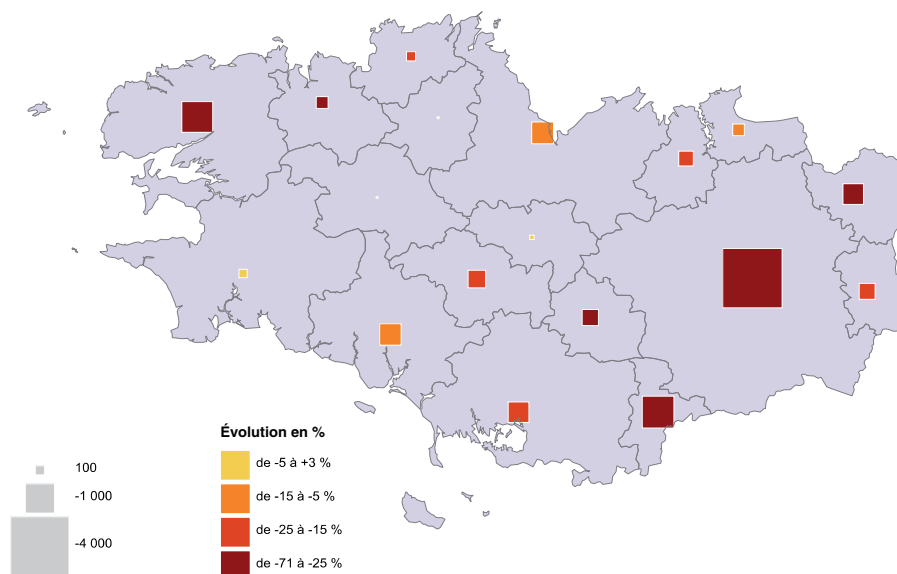
Évolution de l'emploi de juin 2019 à juin 2020 (données brutes, intérim inclu)



Sources : Urssaf- Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne

NB : La carte en glissement annuel (juin 2019-juin 2020) comporte quelques différences par rapport à celle des évolutions du 1er semestre 2020. On note par exemple que, par rapport à la carte précédente, la baisse est moins forte en glissement annuel pour les zones d'emploi de Brest, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo ou Loudéac.

Évolution de l'intérim de juin 2019 à juin 2020



Sources : Urssaf- Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne

Hôtellerie- restauration : une baisse dans toutes les zones d'emploi

En juin 2020, le secteur de l'hôtellerie-restauration est le plus touché par les pertes d'emplois : -10 %, soit 5617 emplois salariés perdus en un an.

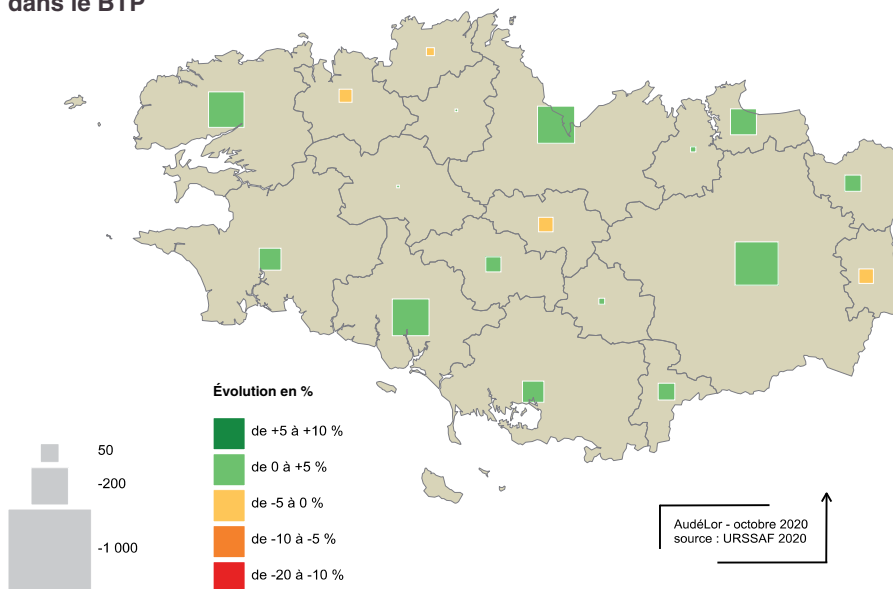
Toutes les zones d'emploi enregistrent une baisse. Les plus fortes (au-delà de -12 %) sont constatées dans les ZE de Lannion, Carhaix-Plouguer, Morlaix, Saint-Malo, Dinan et Vannes. Les baisses les plus faibles en valeur relative sont intervenues dans les zones d'emploi de Redon, Pontivy et Ploërmel.

Deux secteurs encore créateurs d'emplois : Le BTP et l'Ingénierie-conseil

Le BTP est le secteur qui a connu la plus forte croissance de l'emploi (en volume) entre juin 2019 et juin 2020 (sans tenir compte de la baisse des postes d'intérimaires) : +1098 soit +1,5 %. La très grande majorité des zones d'emploi (14 sur 18) enregistre une croissance des effectifs. Les plus significatives (2,5 % et plus) concernent les ZE de Saint-Brieuc, Lorient, Fougères, Pontivy, Saint-Malo et Redon.

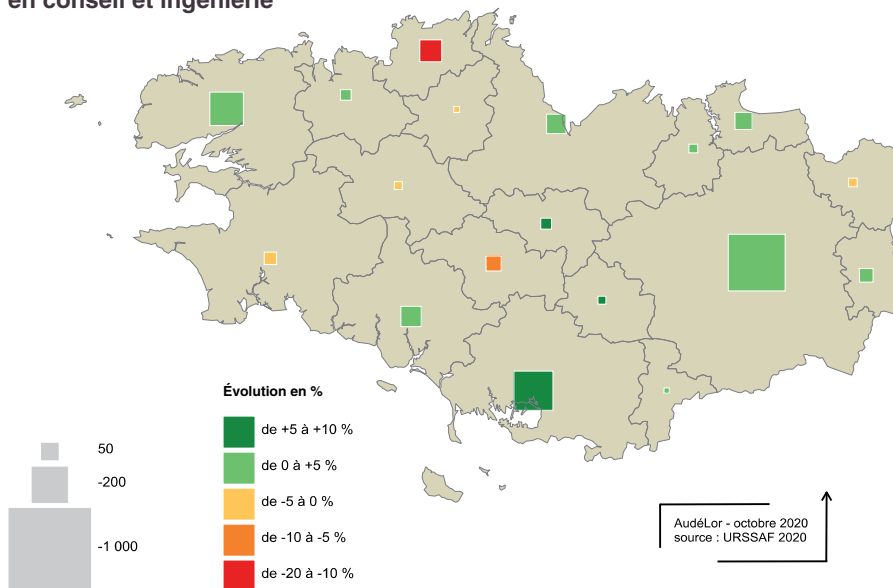
Le secteur du conseil et de l'ingénierie est celui qui a connu la plus forte croissance en valeur relative (+2,1 % soit +934 emplois en 1 an). 12 zones d'emploi sur 18 enregistrent une croissance des effectifs dans ce secteur. En valeur absolue, les ZE de Rennes, Brest et Vannes connaissent les augmentations les plus fortes. En valeur relative, ce sont celles de Vitré, Vannes, Ploërmel et Loudéac qui se distinguent (+4 % et plus).

Évolution du nombre d'emplois de juin 2019 à juin 2020 dans le BTP



Sources : Urssaf- Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne

Évolution du nombre d'emplois de juin 2019 à juin 2020 en conseil et ingénierie



Sources : Urssaf- Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne

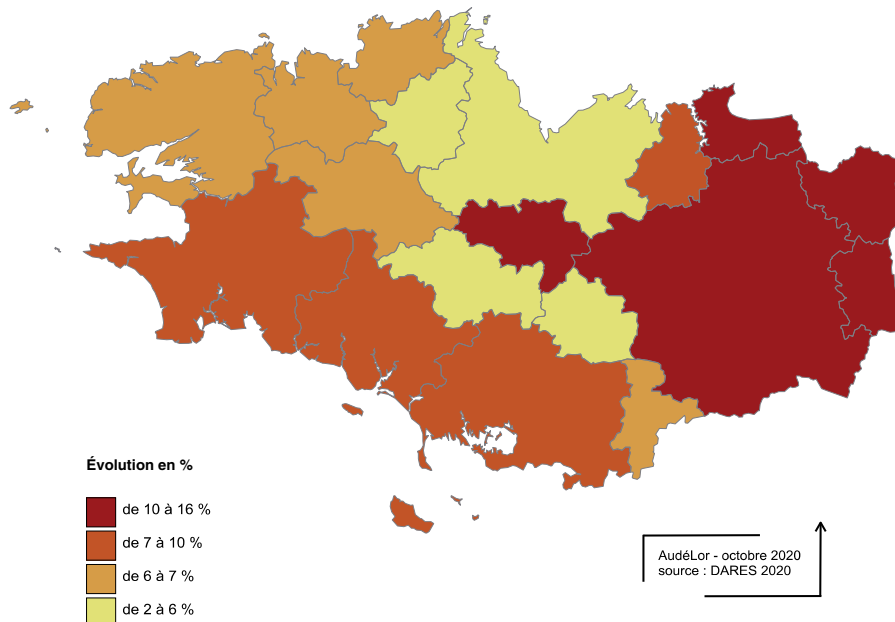


Photo : © Adeupa

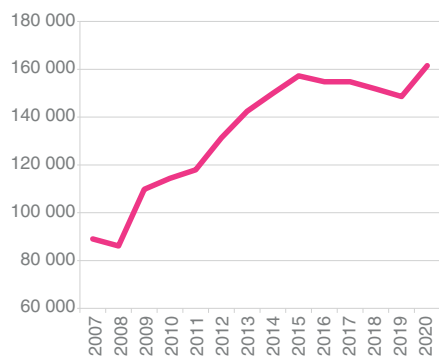
LA DEMANDE D'EMPLOI : UNE HAUSSE DE PRÈS DE 9 % EN UN AN

En août 2020, en Bretagne, la demande d'emploi de catégorie A (demandeurs d'emploi n'ayant pas du tout travaillé) a augmenté de +8,8 % sur un an. Cette hausse est importante et constitue une réelle rupture après 4 années de baisse ou de stagnation (2015-2019). Elle ne constitue pas toutefois la hausse la plus forte enregistrée depuis 2007. En effet, des progressions encore plus sévères se sont produites en 2009 (+27,5 %) et en 2012 (+11,3 %). Le dispositif d'activité partielle a permis d'atténuer les pertes d'emplois et a eu un effet limitant sur la hausse de la demande d'emploi. Cette progression résulte davantage de l'arrivée sur le marché du travail de jeunes et de la diminution des embauches et de l'intérim que de suppressions d'emplois de personnes déjà en poste. Il y a toutefois un risque d'accélération de la hausse de la demande d'emploi que les prochaines notes d'analyse permettront de mesurer.

Évolution des demandes d'emploi de catégorie A d'août 2019 à août 2020



Demandeurs d'emploi de Catégorie A en Bretagne de 2007 à 2020 (mois d'Août)



Source : DARES - Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne

La demande d'emploi de catégorie A connaît des progressions très variables selon les zones d'emploi : de +2,3 % (ZE Ploërmel) à +15,9 % (ZE Vitré). Elle est inférieure à 6% dans 4 ZE plutôt situées dans la partie centrale de la Bretagne (Pontivy, Ploërmel, Guingamp et Saint-Brieuc) et dépasse 10 % dans 5 territoires situés à l'est de la région (Saint-Malo, Loudéac, Fougères, Rennes et Vitré).



Photo : © Ricochet64-AdobeStock

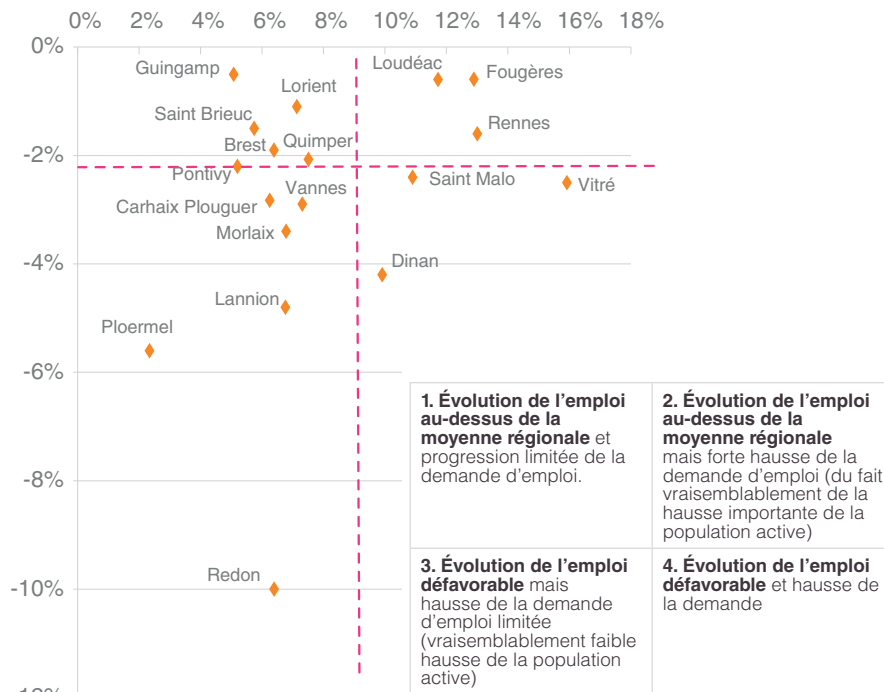
LES ÉVOLUTIONS DE LA DEMANDE D'EMPLOI NE DÉPENDENT PAS QUE DE L'EMPLOI

La carte de progression de la demande d'emploi n'est pas la carte inversée de celle des évolutions de l'emploi salarié privé. Ainsi, la ZE de Rennes est plutôt moins touchée que la moyenne en termes de baisse d'emploi en glissement annuel (en pourcentage mais pas en valeur absolue). Elle connaît pourtant une forte croissance de la demande d'emploi. À l'inverse, la ZE de Redon, la plus touchée par les baisses d'emplois, subit une progression limitée de la demande d'emploi. Les progressions de la population active (en lien avec la structure par âge et l'attractivité des différents territoires bretons) jouent en effet également un rôle important dans l'évolution de la demande d'emploi.

Dans le graphique ci-contre, les quadrants 2 et 3 regroupent les évolutions « paradoxales » :

- baisse moins forte de l'emploi mais hausse importante du chômage
- ou, à l'inverse, baisse plus défavorable de l'emploi mais hausse limitée du chômage.

Évolution sur 1 an* de la demande d'emploi (axe horizontal) et de l'emploi salarié privé (axe vertical) en Bretagne



Source : Urssaf- DARES - Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne
 (*) : Juin 2019 à juin 2020 pour l'emploi salarié privé et août 2019 à août 2020 pour la demande d'emploi de catégorie A

NB : Pour la ZE de Redon, il ne s'agit que de la partie située en Bretagne.

Une publication de la Fédération des Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne

Direction de publication

Alain Bénesteau (Audiar) | **Benjamin Grebot** (Adeupa)
Kim Lafleur (Quimper Cornouaille Développement)
Christophe Marques (ADAC22)
Gilles Poupard (Comité de direction - AudéLor)

Équipe de rédaction

Michel Bolloré (Quimper Cornouaille Développement)
Thierry Connan (ADAC 22) | **Christophe Lepage** (Audiar)
Gilles Poupard (AudéLor) | **François Rivoal** (Adeupa)

Cartographie

Jean-Christophe Dumons (AudéLor)

Mise en page

Timothée Douy (Adeupa)

Dépôt légal : Décembre 2020 | ISSN : en cours

Pour en savoir +

IMPACTS SOCIO
ECONOMIQUES
DE LA COVID-19



DATAGENCESBRETAGNE

<https://tableau-bord-covid19.datagences-bretagne.bzh>